ASSOCIATION
FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL
FREIBURGER FUSSBALLVERBAND

Route de l'Aurore 7
1700 Fribourg

Tél. 026 466 40 87
aff.ffv@football.ch

www.aff-ffv.ch
IBAN CH85 0076 8011 0400 4860 1

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'AFF

# CONVOCATION

### Aux Clubs de l'Association fribourgeoise de Football

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée des délégués de l'Association fribourgeoise de Football (AFF) qui aura lieu le

**Samedi 20 août 2022, à 09h30 – Châtel-St-Denis, Univers@lle**

*Organisation : FC Châtel-St-Denis*

Nous attirons l'attention des clubs sur les prescriptions et sur les points suivants :

1. Chaque club doit être représenté par un dirigeant au moins (voir art. 16 des Statuts de l'AFF).
   Aucune excuse ne sera admise (amende Fr. 500.00).

2. Les cartes de vote seront délivrées dès 8h30, à l'entrée de la salle.

3. Le **repas** est obligatoire pour **au moins un délégué** par club (Fr. 40.00, sans les boissons, café compris). Celui-ci sera porté directement sur la facturation mensuelle. Chaque délégué supplémentaire paiera son « Bon-repas » sur place.

4. Les délégués apporteront les documents qui seront discutés en assemblée.

5. Les délégués devront être renseignés par leur club sur la position à adopter à l'égard des propositions et des élections.

6. L'ordre du jour de l'assemblée est prévu à l'art. 17 des statuts de l'AFF, il est joint à la présente convocation.

7. En 2023, l'assemblée des délégués se déroulera dans le district de la Singine (FC Wünnewil-Flamatt) et en 2024, elle aura lieu dans le district de la Broye.

8. Places de parc : selon signalisation, veuillez favoriser le co-voiturage.

**COMITÉ CENTRAL DE L'AFF**

Juillet 2022 KG

**Sponsors** / Sponsoren
BCF FKB
DANY SPORT MARLY SA
FRICOPY
**Soutenu par** / Unterstützt durch
LORO-SPORT FRIBOURG / FREIBURG